

LETTRE DU PRESIDENT DU 25 Avril 2020

N° : W561003913

Le 25 avril 2020

**Mesdames et Messieurs les présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs les adhérents(es),**

Pour commencer j'espère que ce courrier vous trouvera vous ainsi que vos familles en bonne santé. Je remercie également de nouveau tous les acteurs qui luttent de près ou de loin contre le virus et tous ceux qui font en sorte que nous ne manquons de rien, je leur souhaite bon courage. Il va de soi que nous devons aussi les aider dans leur combat au quotidien.

Je reviens vers vous aujourd'hui afin de vous donner quelques précisions sur le séminaire qui comme vous avez pu le voir sur notre site internet ou sur notre page Facebook et comme vous pouviez vous en douter a été malheureusement annulée.

En ce qui concerne l'assemblée générale, cette dernière n'est pas annulée mais reportée. Au vu des différents calendriers qui se dessinent, le début de saison prochaine risque d'être très chargé pour nous tous. C'est pour cela que nous avons décidé de reporter l'assemblée générale durant le stage d'été de sensei Roland HERNAEZ à savoir le mercredi 5 aout 2020 dans les locaux du centre omnisport : la Base de temple sur lot.

Il va de soi que le stage et l'assemblée générale ne se feront que si les conditions sanitaires nous le permettent.

En ce qui concerne les élections du comité directeurs et du bureau elles se dérouleront conformément aux articles 8 et 10 des statuts et l'article 5 du règlement intérieur.

✿ **Candidature Membre Actif – Comité Directeur EFNTJ :**

Les membres actifs sont au nombre de 10. Nous devons donc procéder à l'élection de 10 nouveaux membres afin de composer le nouveau comité directeur. Vous trouverez jointe à ce courrier la fiche de candidature.

Tous les candidats devront envoyer leur fiche dûment remplie soit par voie postale soit par e-mail (voir ci-dessous adresse de correspondance).

✿ **Les procurations :**

Toute personne ayant le droit de vote, mais ne pouvant pas assister à l'assemblée générale, peut se faire représenter par une personne de son choix ayant droit de vote en établissant une procuration écrite. Cette dernière devra être impérativement présente lors de l'assemblée générale. Par ailleurs, elle ne pourra pas avoir en sa possession plus de deux procurations.

Les procurations devront être dûment remplies en deux exemplaires, un exemplaire pour la personne ayant la procuration et le deuxième exemplaire devra être envoyé soit par voie postale, soit par e-mail (voir ci-dessous adresse de correspondance).

LETTRE DU PRESIDENT DU 25 Avril 2020

N° : W561003913

Adresses de correspondance :

Toutes les fiches de candidature au poste de membre actif du comité directeur de l'EFNTJ ainsi que toutes les procurations devront être envoyées :

- ✦ soit par voie postale à l'adresse suivante :

**Laurent LARIVIERE - EFNTJ,
6 Chemin des écoles 92350 LE PLESSIS ROBINSON**

- ✦ soit par e-mail à l'adresse dédiée : election@nihon-tai-jitsu.fr

Au vu de la situation actuelle je vous invite à privilégier l'envoi de vos candidatures et procurations éventuelles par e-mail. Nous vous conseillons de nous envoyer un mail qui stipule de votre envoi via la poste.

Pour tout envoi par mail je vous demande de bien vouloir demander un accusé de réception lors de votre envoi.

En ce qui concerne la date limite cette dernière reste inchangée.

Avant le samedi 23 mai 2020

Cachet de la poste ou date d'envoi de l'e-mail faisant foi

Toute fiche de candidature ou toute procuration incomplète sera considérée comme nulle et vous sera renvoyée.

Vous recevrez un mail et/ou un sms de confirmation de validation de votre candidature ou de votre procuration.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux, veuillez recevoir, chers amis, mes plus sincères salutations.

Laurent LARIVIERE

Président de l'EFNTJ

